

Des priorités

Politique de coopération à la Bibliothèque nationale de France

Le département de la coopération de la Bibliothèque nationale de France a été invité à présenter les nouvelles orientations de l'action documentaire nationale de la BNF lors des Journées 2009 de l'ABES. En 2009-2011, priorité à la numérisation concertée et au signalement des fonds patrimoniaux, dans le cadre de programmes thématiques et régionaux¹.

Le concept de coopération numérique

La coopération numérique vise à créer, diffuser et valoriser, en collaboration, les plus vastes ensembles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs.

Les actions de coopération numérique sont chaînées et couvrent toute la largeur du spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique : recensement des fonds numérisables, sélection des corpus, numérisation concertée des collections sélectionnées, valorisation éditoriale et scientifique des corpus numériques, multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources numérisées – au niveau local (sites des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (Gallica), européen (Europeana) et international –, promotion des corpus numériques auprès de tous les publics et en particulier du milieu de l'enseignement et de la recherche. L'originalité repose sur le fait que ces différentes actions sont conduites de manière collective. Pour mener ces programmes, qui peuvent être nationaux ou régionaux, des réseaux multipolaires se constituent, agissant en fonction d'objectifs partagés : BNF, bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, bibliothèques dépendant des collectivités territoriales, d'autres ministères, des grands corps de l'État, des archives, des musées, etc.



Les documents numérisés devant être préalablement signalés dans des catalogues, la BNF lance en parallèle de nombreux chantiers de rétroconversion.

La coopération thématique

La coopération thématique s'organise depuis 2008 autour de programmes de numérisation et de valorisation concertées. Ces programmes pluriannuels disciplinaires peuvent être larges ou ciblés.

La coopération thématique large

La première discipline traitée : les sciences juridiques. Les actes de la journée d'information et d'échanges, La numérisation concertée en sciences juridiques, organisée par la BNF et la bibliothèque Cujas le 28 mai 2008, présentent la genèse de ce programme fondateur de numérisation concertée.

http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm?ancree=cooperation/vie_poles.htm

D'autres disciplines seront abordées dans les années à venir, avec un lancement effectif de la concertation pendant le triennal 2009-2011 : histoire de l'art, sciences, histoire, littérature pour la jeunesse.

Les dispositifs juridico-financiers à mettre en œuvre pour conduire de tels programmes seront si possible modélisés, mais les démarches seront adaptées à la discipline et aux partenaires.

La coopération thématique ciblée

La coopération thématique ciblée, mise en œuvre depuis quelques années, va se développer dans le cadre de la nouvelle politique de coopération.

Les deux exemples les plus aboutis sont la bibliothèque Philidor (partitions manuscrites et livrets de l'âge baroque dispersés à la BNF et dans les bibliothèques municipales de Versailles et de Toulouse) et les journaux de tranchées.

C'est par le biais de l'interopérabilité que l'on peut aujourd'hui réunir virtuellement des corpus physiquement éclatés dans les fonds de plusieurs bibliothèques.

La coopération régionale

La politique de coopération de la BNF vise également à contribuer à coordonner la dynamique régionale de mise en valeur du patrimoine. En s'appuyant sur le dispositif des pôles associés régionaux, il s'agit de conduire avec de multiples partenaires en région des programmes raisonnés d'actions collaboratives et de parvenir collectivement à une « couverture » progressive du territoire.

Plusieurs objectifs sont visés :

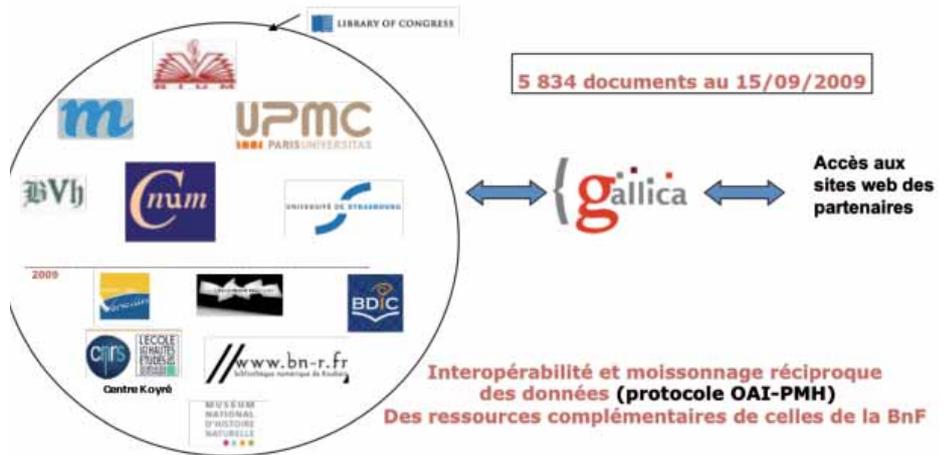
- continuer à recenser les fonds anciens, locaux et spécialisés, et étoffer le Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires (RNBFD), accessible via le Catalogue collectif de France (CCFr) ;
- conduire des campagnes systématiques de rétroconversions pour enrichir le CCFr : imprimés patrimoniaux avant 1914, fonds locaux et spécialisés, 78 tours et autres ;
- mettre à jour le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises, en ligne depuis l'été 2008 ;
- lancer des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux, en synergie avec la mission de la recherche et de la technologie du MCC, et mener à son terme le programme de numérisation des sociétés savantes² ;
- poursuivre l'élaboration de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG) en partenariat avec les institutions détentrices de collections de presse locale³ ;
- enrichir l'offre locale par la mise à disposition d'un « kit régional », composé de données, jusqu'à présent accessibles au niveau national, qui enrichiront les portails régionaux et les sites des bibliothèques⁴ ;

Les outils de la coopération

Les principaux outils de la coopération sont Gallica pour le numérique et le Catalogue collectif de France pour le signalement.

Gallica <http://gallica.bnf.fr/>

Bibliothèque numérique collective de près de 840 000 documents, Gallica donne accès à des ressources de nature multiple. Gallica est également la porte d'entrée vers Europeana.



Le Catalogue collectif de France

<http://ccfr.bnf.fr/>

Aujourd'hui le CCFr propose un ensemble de données qui s'enrichit en permanence du fait de la priorité accordée au signalement⁵ ainsi que le service du prêt interbibliothèques PIB (195 bibliothèques membres du réseau et une passerelle vers le PEB). L'informatisation de nouveaux catalogues est en cours (Patrimoine musical en région, 40 000 notices) ou à instruire (BIPFPIG).

Aline Girard

Pour en savoir plus

Actes des JPAC 2009 : http://www.bnf.fr/pages/infopro/journeespro/po_2009.htm

Actes des JBDLI 2009 : http://www.bnf.fr/pages/infopro/journeespro/jp_bdli2009.htm

Sur l'action nationale de la BNF <http://www.bnf.fr/pages/infopro/cooperation/cooperation.htm>

¹ L'action nationale de la BNF s'exerce principalement à travers son réseau de pôles associés, au nombre de 154 en 2008 : 65 pôles associés de dépôt légal (39 pôles de dépôt légal éditeur et 26 pôles de dépôt légal imprimeur) et 89 pôles associés documentaires, dont 81 pôles thématiques et 8 pôles régionaux.

² Le travail est achevé pour 5 régions : Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Lorraine, Poitou-Charentes ; 8 sont partiellement couvertes : Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Haute & Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Pays de Loire, Picardie.

BNF www.bnf.fr
Aline Girard, directrice du département de la coopération
Quai François-Mauriac
75706 PARIS CEDEX 13

³ Archives départementales et municipales, BM et BU, bibliothèques diocésaines, musées, sociétés savantes, etc. 70 départements sont couverts et plusieurs volumes en cours.

⁴ À ce jour le CCFr intègre :
- des bases bibliographiques : 24 millions de notices d'imprimés et de multimédia issues de 3 catalogues (le Catalogue général de la BNF, le Sudoc et la Base patrimoine), un accès à des bases de manuscrits (actuellement CGM et Palme, à venir BNF Archives et manuscrits et Calames, avec un accès fédéré à l'ensemble des bases) ;
- des notices descriptives de bibliothèques (4 800) et de fonds (1 700) via le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) ;
- un service de prêt interbibliothèques (PIB), au sein d'un réseau de 195 établissements, connecté avec le réseau du PEB.

⁵ Le « kit régional » fourni par la BNF pourra comporter des données bibliographiques (les notices descriptives des collections d'imprimés, de manuscrits, de partitions des bibliothèques de la région, sélectionnées dans le CCFr) et des documents numérisés choisis dans Gallica : histoire locale et régionale, manuscrits, documents généalogiques, récits de voyage, cartes, estampes, affiches, etc.). Les ressources auxquelles le public aura alors accès représenteront un extraordinaire ensemble patrimonial d'autant plus qu'elles seront complétées au niveau local par d'autres catalogues et collections numérisées.

